

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 8 novembre 2018

n°18

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (27) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JP. MEUNIER, E. PHILIPONNEAU, N. CASSAN FAUX, A. BEN DJILLALI, Y. ERGÜL, H. PREHER, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS (12):

E. AZIHARI mandante a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
E. FARHAT mandante a pour mandataire L. RABUSSIÉ
G. MESLEM mandante a pour mandataire P. MIS
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire à AF. BOURAT
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
C. PAILLER mandant a pour mandataire à G. MICHAUD
K. WEINLAND mandante a pour mandataire à F. MERY
M. METAIS mandante a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire à P. BARAUDON
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSES (0):

Nom du secrétaire de séance : YasIn ERGÜL

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Dénomination de l'aire intergénérationnelle créée aux Renardières et du parking du Lac – Opération de Renouveau Urbain.

Par délibération en date du 5 avril 2018, le Conseil Municipal a validé le projet de renouvellement urbain pour les quartiers du Lac et des Renardières.

Ce projet de renouvellement urbain prévoit des opérations importantes qui visent à satisfaire quatre enjeux majeurs :

- la transformation des quartiers prioritaires pour l'entrée sud de la ville, rénovés et mieux connectés aux autres quartiers,*
- le renforcement de l'attractivité du Lac,*
- l'ouverture des Renardières sur les pôles d'attractivité environnementaux et historiques de la ville,*
- le renforcement du rôle intégrateur et de mixité des équipements socio-éducatifs.*

Les opérations menées concernent aujourd'hui deux aménagements par la ville : la réalisation d'une aire intergénérationnelle aux Renardières et la réfection du parking du Lac.

Afin de marquer la réalisation de ces opérations concertées avec les habitants et favoriser leur appropriation tant par les usagers que par les habitants, un processus visant à la proposition de noms pour ces deux aménagements a été mis en place en septembre 2018, associant la MJC des Renardières, le foyer logement des Renardières, les enfants, leurs familles et les habitants des quartiers du Lac et des Renardières.

A l'issue de ce processus, 3 noms ont été retenus pour l'aire intergénérationnelle (accompagnés pour chacun d'une citation de l'oeuvre du Petit Prince de A. de Saint Exupéry) et un seul nom qui a fait consensus pour le parking du Lac : «Place du Pré Vert ». Ces noms ont été ensuite soumis à l'avis consultatif des habitants, organisé par la MJC des Renardières d'une part et

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 8 novembre 2018

n°18

page 2/2

les conseils citoyens des deux quartiers d'autre part.

Parmi les 3 noms (et citations) proposés et retenus pour l'aire intergénérationnelle :

- « Les voyageurs du temps »

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre elles s'en souviennent. »

- « L'aire des aventuriers »

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité. »

- « L'aire des renards »

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité ».

les habitants, ont majoritairement émis un avis favorable pour dénommer l'aire intergénérationnelle « Les voyageurs du temps », et le parking du Lac « Place du Pré Vert ».

Ainsi, le conseil municipal est invité à se prononcer quant à ces propositions et à formuler son choix.

* * * * *

VU la loi n°2014 – 173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU la délibération n°3 du conseil municipal du 5 avril 2018 approuvant la convention du projet de Rénovation Urbaine pour les quartiers du Lac et des Renardières et la convention signée en date du 11 juin 2018,

CONSIDERANT qu'il convient de nommer l'aire intergénérationnelle créée, et le parking du Lac en cours de réfection,

CONSIDERANT les arguments des habitants en faveur de la "Place du Pré Vert" en référence au site paysager et aux écoles J. Prévert à proximité,

CONSIDERANT les arguments des habitants en faveur du thème du « voyage » et plus particulièrement de l'œuvre du Petit Prince (du renard et de la rose) d'A. de St Exupéry, en référence : au nom du quartier lui même « les Renardières », à son histoire d'accueil de populations issues de la communauté des gens du voyage, aux noms d'explorateurs dénommant les rues à proximité (A. de Bougainville et J. Cartier), et aux fleurs dénommant les différents immeubles par Habitat de la Vienne,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de dénommer le parking du Lac : « Place du Pré Vert » et l'aire intergénérationnelle créée aux Renardières « Les voyageurs du temps ».

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 12 NOV 2018

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

